

manufactures, comparativement au nombre total des personnes de toutes occupations engagées dans chaque industrie, est quelque peu plus faible que dans les transports, le commerce et la finance, à peu près le même que dans les services, et naturellement, beaucoup plus forte que dans la construction ou les industries primaires. De plus, les industries manufacturières absorbent, comme journaliers, 25 p.c. des hommes et plus de 80 p.c. des femmes. Cela explique la forte proportion d'employés de bureau et, surtout, de journaliers dans le groupe industriel des manufactures.

40.—Nombre et proportion de la population masculine et féminine active engagée dans les bureaux ou comme journalière, par groupe industriel, 1931.

Groupe industriel.	Employés de bureau.				Journaliers.			
	Hommes.		Femmes.		Hommes.		Femmes.	
	nomb.	p.c.	nomb.	p.c.	nomb.	p.c.	nomb.	p.c.
Agriculture.....	121	0-1	186	0-2	123	1	10	0-1
Forêts, pêche et piégeage.....	483	0-4	63	0-1	301	0-1	6	0-1
Mines, carrières, puits de pétrole et de sel.....	865	0-7	267	0-2	949	0-2	7	0-1
Manufactures.....	26,413	21-3	24,924	21-3	115,798	27-2	9,484	81-0
Construction.....	2,520	2-0	1,239	1-1	77,562	18-2	116	1-0
Transports et communications.....	21,698	17-5	8,334	7-1	34,107	8-0	134	1-1
Commerce.....	17,386	14-0	25,852	22-1	10,089	2-4	330	2-8
Finance, assurance.....	24,034	19-4	23,713	20-3	78	1	7	0-1
Services.....	29,227	23-5	29,938	25-6	27,627	6-5	708	6-1
Non spécifié.....	1,392	1-1	2,411	2-1	158,774	37-3	905	7-7
Toutes industries.....	124,139	100-0	116,927	100-0	425,408	100-0	11,707	100-0

¹ Moins d'un vingtième de un pour cent.

L'addition, lors du dernier recensement, de tous les journaliers, soit environ 160,000, au groupe des industries non spécifiées, explique la forte proportion de journaliers masculins dans ce groupe. Les quelques journaliers indiqués comme engagés dans les industries primaires sont des travailleurs sans métier attachés à l'agriculture, aux mines, etc., sans y être nécessairement qualifiés.

Section 16.—Recensement quinquennal des Provinces des Prairies.

Conformément aux dispositions de la loi du Recensement et Statistiques de 1905 et de la loi des Statistiques de 1918, le recensement de la population agricole des trois provinces des Prairies est fait à tous les dix ans depuis 1906, en dehors du recensement décennal de tout le Canada. Il y a donc eu un recensement des Provinces des Prairies le 1er juin 1936, dont un sommaire est donné dans cette section.

Les résultats détaillés de ce recensement ont été compilés et seront publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique.

Il ne faut pas oublier en étudiant ces résultats que pendant la période quinquennale de 1931 à 1936, l'agriculture, industrie fondamentale des Provinces des Prairies, a été dans le marasme, et que de plus, de vastes étendues du sud-ouest du Manitoba, du sud de la Saskatchewan et du sud-est de l'Alberta ont été durement frappées par la sécheresse. Dans l'interprétation des changements de population relevés lors du recensement de l'an dernier, il faudra donc tenir compte de ces conditions économiques. Dans la Saskatchewan, il y a eu un mouvement de la population rurale du sud au nord de la zone arable et un mouvement prononcé vers les régions agricoles du nord de l'Alberta. Cette province accuse la plus forte augmentation de population, et cette augmentation est plutôt rurale qu'urbaine. A la vérité la proportion de la population urbaine dans les trois provinces a diminué à cause des effets de la dépression agricole sur le commerce et l'industrie des centres urbains tandis que la population rurale a augmenté malgré la rigueur des conditions et les privations qui sévissaient dans de vastes régions. Les populations rurale et urbaine sont indiquées aux tableaux 47, 48 et 49.